



ABONNEMENTS.

Un mois. 4 fr.
Trois mois. 11 »
Par la poste. 15 »
Un N°. 20
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE.

JOURNAL DE LIÈGE.

ANNONCES.

20 centimes par ligne.

ON S'ABONNE

au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, N° 622, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.

Table of train schedules (CHEMIN DE FER) with columns for destinations (LIÈGE, BRUXELLES, GAND), departure times, and fares for various classes (D'ANS à, BERL., DILIG., etc.).

ANGLETERRE. — Londres, 26 octobre.
L'opinion est généralement répandue dans les cercles du commerce que le blocus français du Mexique ne tardera pas d'arriver à une conclusion.

FRANCE. — Paris, le 27 octobre.
Le roi Léopold a eu hier une conférence très-longue avec M. de Humboldt. Un courrier a été expédié à Berlin et un autre à Bruxelles.

la princesse Clémentine, de M. le duc d'Orléans et des jeunes princes.
Le roi a paru prendre un vif intérêt à l'ensemble de la représentation de Cinna, et il a donné plusieurs fois des marques de satisfaction à Ligier et à Beauvallet.

M. Hennequin se lève et prend pour les trois jours des conclusions tendant à faire renvoyer la cause et les parties devant le jury.
M. Teste se lève et combat ses conclusions; il demande qu'il plaise au tribunal de rejeter le déclinatoire des prévenus et d'ordonner qu'il soit passé outre aux débats.

Feuilleton.

MADAME MALIBRAN.

Mme. la comtesse Merlin qui fut l'intime amie de Mme. Malibran, vient de publier sur cette grande cantatrice, deux volumes d'anecdotes, de lettres, et de souvenirs.

blime de douleur et de fierté, à son accent vibrant, à son front haut et noblement placé, on aurait dit qu'elle portait le monde sur sa tête.
Une des circonstances les plus remarquables de Maria, c'est l'accord entre sa fin prématurée et ses pressentiments sur la rapidité de son passage sur la terre.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

On écrit de Madrid, le 20 octobre :
L'acceptation du général Alaix était problématique : on en murmuraient toujours pures et exemptes de blâme. Nous avons dit combien était injuste l'opinion qu'on avait répandue sur son goût immodéré pour les liqueurs fortes.

(1) Société typographique, 2 vol. in-18.

a reçu hier l'avis officiel ; quant au nouveau ministre de la guerre il est attendu dans quelques jours.

Le bruit a couru, mais sans aucune authenticité, que Balmaceda, après avoir passé l'Ebre, était entré en Castille. On pense que dans la journée deux divisions de l'armée de réserve quitteront les environs de la capitale pour les provinces de Tolède et d'Avila.

Joseph del Castillo y Ayensa est nommé secrétaire du conseil des ministres.

HOLLANDE.

L'adresse des États-généraux a été présentée au roi Guillaume jeudi. Le roi a répondu :

« Qu'il lui était agréable de trouver de nouveau dans cette adresse le témoignage de l'intérêt sincère qu'inspire aux États-Généraux tout ce qui concerne sa maison.

« Qu'il recevait avec grand plaisir l'assurance que les États-Généraux sont prêts à appuyer les efforts qu'il fait pour amener une conclusion des affaires politiques conciliable avec l'honneur et les vrais intérêts de la Néerlande.

Le roi a ajouté ces paroles ; Puisse Dieu bénir ces efforts, et faire servir l'union qui existe, aux progrès de la prospérité et du bien-être, ainsi qu'au salut de la patrie.

— Les membres des États-Généraux ont renouvelé sur les budgets leurs observations de l'année dernière.

Après l'examen des budgets dans les sections, la plupart des députés retourneront pour un mois dans leurs foyers, en attendant que le gouvernement ait répondu à leurs observations. Aucune proposition ne leur sera faite ultérieurement par le gouvernement.

— On lit dans le *Handelsblad* du 26 octobre :

D'après les nouvelles que nous recevons de Londres, tout ce qui avait été annoncé ces jours derniers par divers journaux est inexact, il est probable qu'il s'écoulera encore une quinzaine de jours avant que la Conférence transmette à notre cabinet une réponse qui sera en même temps un *ultimatum*.

BELGIQUE — Bruxelles, le 28 octobre.

M. Calmeyer, conseiller à la Cour de cassation, un de nos magistrats les plus distingués, est mort hier matin à la suite d'une longue et douloureuse maladie. M. Calmeyer était né à Ypres ; il était âgé de 57 ans.

— M. le colonel Mertens, blessé en duel par le général Merx, est dans un état satisfaisant, et il pourra bientôt reprendre son service de gouverneur-militaire à Namur.

— C'est mercredi 31 de ce mois que sera appelée au tribunal de 1^{re} instance de Bruxelles l'affaire de la Société Belge de la librairie Hauman et compagnie contre l'éditeur du *Commerce Belge*.

— Un nouveau projet vient d'être conçu : il s'agit d'élever un théâtre dans le quartier Léopold, consacré aux musées étrangers, à l'opéra italien et allemand, et à des acteurs en représentation. Le fonds social serait de 500,000 francs. On se procurerait des artistes distingués dans ces différentes langues. Le prospectus et la liste de souscription paraîtront très-incassablement.

Bruxelles, le 28 octobre. — (5 heures.) La réunion est assez nombreuse et on remarque plus que de coutume des dispositions à engager des affaires. Voici la cote. Fonds de l'état : 5 p. c. 102 A., 4 p. c. 95 P., 5 p. c. 75 1/2 A., Société Générale titres en nom n. 825 A., Société de Mutualité 112 50 (112 5/4) A.; Banque de Belgique 1397 50 (1397 5/4) P.; Actions-Réunies 937 50 (937 5/4) P.; Canal de la Sambre à l'Oise 1125 (1125 1/2); Société de commerce 1500 (1500) P.; Société Nationale 1250 (1250); Banque Foncière 1010 (1010) A.

L'actif espagnol a éprouvé un peu de mieux, même avant que la cote de Paris fut connue, on faisait largement 15 7/8. Il reste ainsi A., primes à un mois 18 1/4 dont 1.

Il y avait concurrence de demandes pour les Mutuelles à 112 5/4, point de donneurs au-dessous de 115.

Le mauvais temps empêche les communications avec Anvers.

LIÈGE, LE 29 OCTOBRE.

Par arrêté royal du 23 octobre 1838, des médailles sont accordées entr'autres dans les provinces de Liège et de Na-

prendre qu'elle en faisait l'application à elle-même. Maria n'aima qu'une fois, et ce fut avec passion et une constance inaltérable. Aussitôt que la loi le permit, elle épousa l'homme de son choix. Avec lui elle commença et finit la vie conjugale, sans que le temps ait apporté la moindre altération dans l'amour tendre et fidèle qu'elle lui avait voué.

Elle avait une sorte de régularité et de pudeur dans ses pensées, qui se décelait dans ses goûts, sans prétention ni pruderie.

Bien qu'affable dans ses rapports, gaie, enjouée, elle ne donnait jamais accès à la moindre liberté de paroles ou de manières; et lorsqu'on s'avisait de hasarder en sa présence quelque expression ou quelque anecdote gaillante, si on n'y mettait la plus grande délicatesse dans le choix des termes, aussitôt les sourcils de Maria se fronçaient et un certain mécontentement se manifestait dans toute sa physionomie.

L'absence de l'oisiveté et des abstractions contemplatives n'est pas un des caractères les moins remarquables dans cette femme excentrique. Le mouvement était son élément, et lorsqu'elle rentrait du théâtre, après avoir répété ou joué tout un opéra, elle sautait par-dessus les meubles, essayait des tours d'adresse ou de souplesse, cherchait à garder l'équilibre dans telle ou telle position, jusqu'au moment où, succombant à la fatigue, elle n'avait plus la faculté de se mouvoir; et lorsque son mari ou ses amis lui faisaient des représentations sur les conséquences de ces extravagances, elle leur disait: « Non, vous vous trompez, vous ne connaissez pas ma nature: je ne puis pas préméditer le repos dans ma tête; il faut qu'il me devienne indispensable par l'excès de la fatigue. Je ne puis pas faire de économies de force; il faut que j'use ma vie à mesure que j'en ai la faculté, autrement elle m'étoufferait. »

Maria avait un goût vif pour les jeux d'esprit. Les charades, les rébus, les vers, les calembourgs, elle essayait tout, et faisait preuve souvent d'une rare connaissance des tours délicats ou plaisants de la langue.

Un soir elle était chez M^{me} Plusieurs personnes s'y trouvaient réunies, et chacun essayait à son tour d'imiter Maria ou d'applaudir.

M. Viardot, qui la connaissait fort peu alors, faisait partie de la société, mais se tenait à l'écart, observait et n'applaudissait pas. Maria, par quelques mots aimables, avait essayé de l'attirer vers le centre des plaisirs de la soirée, c'est-à-dire vers la grande table, où, entourée de ses admirateurs, elle leur prodiguait tous les charmes de son esprit et de ses talents.

Mais M. Viardot, toujours à une certaine distance, continuait à conserver une attitude réservée et souvent blâmait ce que les autres approuvaient. Tout-à-coup, tenant à la main un rébus qu'elle venait de faire, Maria s'approcha de lui et lui dit à voix basse: « Donnez-moi donc votre avis sur mon rébus?... — Il n'est pas bon, lui dit M. Viardot, et voici pourquoi... »

Maria écouta son avis, puis elle dit: « C'est singulier, tout le monde me fait des compliments, tout le monde m'applaudit, et vous se

mur, pour actes de dévouement, de courage et d'humanité :

PROVINCE DE LIÈGE.

Au sieur Hayen (Benjamin), gendarme à Grivegnée, pour avoir sauvé, au péril de sa propre vie, le 11 juillet dernier, une personne qui était près de se noyer dans un gouffre de l'Ourlthe, où elle avait été entraînée par le courant, une médaille en vermeil.

PROVINCE DE NAMUR.

Au sieur Hardy (Benjamin), gendarme à Sclayn, pour avoir sauvé, le 20 septembre 1837, en se jetant, au péril de sa vie, dans la Meuse, au secours d'un enfant qui y était tombé, une médaille en vermeil.

— Par arrêté royal du 16 octobre: La formation de la société anonyme dite *Société anonyme belge d'asphalte de Lobsann* est autorisée, et ses statuts, tels qu'ils résultent de l'acte publié du 25 septembre dernier, sont approuvés.

Dans une réunion des étudiants de notre université, qui a eu lieu hier matin à la salle de la Société d'Emulation, huit commissaires ont été nommés pour rédiger un projet de pétition à adresser aux chambres, à l'effet d'obtenir la révision de la loi sur l'enseignement supérieur. Ces MM. doivent présenter leur travail dans une nouvelle réunion qui aura lieu dimanche prochain.

Nous avons sous les yeux un tableau dressé au bureau des postes de cette ville, contenant les heures d'arrivée et de départ des courriers, le placement des boîtes aux lettres, et les heures auxquelles elles sont levées, etc., etc. Ce tableau est d'une utilité incontestable pour le public.

On peut s'en procurer audit bureau.

Le retour de M. Cockerill ayant été ajourné, la fête que préparaient hier ses nombreux ouvriers, n'a pu avoir lieu; elle est remise, dit-on, à demain: les préparatifs continuent.

On écrit de Gand, 27 octobre :

« Nous recevons à l'instant de Bruges les nouvelles suivantes :

« La cérémonie du sacre de Mgr. Delebecque commencera le dimanche 4 novembre, à neuf heures du matin. Ainsi que vous l'avez annoncé S. Em. le cardinal-archevêque officiera et sera assisté de Mgrs. de Bruges et de Liège.

« Tous les doyens du diocèse de Gand ont été invités à assister au sacre.

« Le cardinal-archevêque restera à Gand jusqu'au mardi suivant; il partira ce même jour avec Mgr. Delebecque qui l'accompagnera jusqu'à Termonde, d'où S. G. ira visiter le petit séminaire de St-Nicolas.

Le mercredi 7, notre évêque fera son entrée solennelle à 2 heures de relevée; il entrera par la porte d'Anvers et se rendra à l'église St-Jacques. Après s'être revêtu de ses habits pontificaux, le prélat et le cortège se dirigeront par le marché du vendredi, la rue Longue-Monnaie, le Marché-aux-Grains, la rue de la Catalogne, la rue St-Jean à la cathédrale de St-Bavon.

— On lit dans l'*Écho du Luxembourg*: Des nouvelles sinistres sont rapportées depuis quelques jours par les journaux et les correspondances particulières. Il ne s'agirait ni plus ni moins que de l'exécution immédiate du traité des 24 articles, quant à la question territoriale; la dette même ne subirait qu'une réduction insignifiante et la liquidation en aurait lieu avant celle du syndicat d'amortissement.

Inutile de dire que nous ne croyons pas un mot de ces nouvelles. Les puissances y penseront à deux fois avant de s'exposer à voir tirer des coups de fusil dans le Luxembourg; et il doit être évident aujourd'hui pour tout le monde, que le morcellement n'aura pas lieu sans une résistance acharnée de la part des habitants de cette province.

Nous n'avons jamais eu confiance en la diplomatie, et si ce n'était le motif que nous venons de dire, ces nouvelles ne nous eussent pas étonnés. Mais les arbitres de l'Europe savent très-bien qu'aucun trône n'est assez fortement assis

ne médites rien ou m'improvez. Pourquoi cela?... — Parce que je suis assez trop pour chercher à vous plaire par des flatteries, et que je suis assez votre ami, bien que ne vous voyant que rarement, pour vous dire la vérité, même au risque de vous déplaire.

Aussitôt qu'il eut fini, Maria, qui l'avait écouté attentivement, ses beaux yeux attachés sur lui, avança sa petite main: « Donnez-moi la main, lui dit-elle, vous êtes un brave homme, vous me plaisez, accordez-moi votre amitié, la mienne vous est acquise pour la vie. » Depuis ce moment, M. Viardot devint son confident et son conseil.

Maria avait une grande facilité pour la composition, et nous connaissons une foule d'airs et de romances d'elle qui l'attestent. Elles portent en général l'originalité de son caractère, tendre et brillant à la fois. Elle ne les vendait jamais, et les destinait, soit à faire des cadeaux à ses amis, soit à de bonnes œuvres.

Maria rencontrait souvent chez un de ses amis une dame veuve et âgée; celle-ci était pauvre et malheureuse. Maria éprouvait un vif désir de la secourir, mais la position et le caractère de madame Du... exigeaient des ménagements.

« Madame Du... lui dit-elle un jour, je sais que votre fils fait de fort jolis vers. — Oui, madame, il s'amuse quelquefois à cela... Mais il est si jeune! — Mais savez-vous que je vais lui proposer une petite affaire à moitié? Troupenas (1) m'a demandé un nouveau cahier de romances, je n'ai pas de paroles: si M. votre fils veut me les donner, nous partagerons les profits. »

Maria reçut les vers et donna en échange 600 fr. Les romances ne furent jamais faites.

La saison de Londres ramena Maria en Angleterre.

Le directeur Laporte commençait à faire de mauvaises affaires; mais un engagement aussi brillant que celui de l'année antérieure décida Maria à courir la chance.

Elle partit le 2 avril de Paris et arriva à Londres le 5. Maria devait débiter par la *Cenerentola*, après madame Lalande, qui faisait partie aussi de la troupe comme prima dona, et qui parut avant elle dans le *Pirate*... Mais laissons Maria elle-même raconter le début de sa rivalité.

Cette lettre, adressée à un de ses amis, dévoile, par l'originalité qui y règne, ce mélange de désordre et de malice, de crainte et de passion qui se fait jour à l'insu de celle qui écrit, et peint avec les vives couleurs d'une nature excentrique le malaise de l'émulation et cette secrète agitation dont les talents du premier ordre ne sont pas exempts en face de tout autre talent.

« Mon bon, mon meilleur ami, je ne voulais vous écrire que lorsque j'aurais eu quelque chose d'intéressant à vous dire, mais je romps la glace et j'écris sans but aucun, excepté cependant l'idée de vous

(1) L'éditeur de toutes ses romances.

pour risquer seulement d'amener une collision quelconque; et si même une décision semblable à celle qu'on nous a annoncée, avait été prise, encore resterions-nous convaincus qu'elle n'amènerait aucun résultat. La décision n'est rien, l'exécution est tout, et, celle-là, nous défions les puissances de l'Europe de l'espérer. Que les Luxembourgeois se tiennent toujours prêts à combattre, qu'ils montrent qu'ils sont prêts à repousser l'agression étrangère et nul ne tentera même d'envahir notre territoire.

Guillaume a, pendant sept ans, repoussé l'exécution des 24 articles, et les puissances de l'Europe ne l'y ont pas contraint, cependant l'exécution de ce traité était en quelque sorte souhaitée par la Hollande et n'était repoussée que par le chef de l'Etat en raison de ses intérêts de dynastie. Oserait-on en agir autrement vis-à-vis de la Belgique, où ce traité est repoussé par tout le monde, où ce traité est contraire à toutes les sympathies?

— On écrit d'Anvers, le 27 octobre : Hier, sont arrivés, par le bateau à vapeur *Princesse Victoria*, M. Dieudonné, attaché au cabinet du ministère des finances, porteur de dépêches, ainsi que M. Dujardin, secrétaire-général du département des finances; aussitôt après leur débarquement ils ont pris la route de Bruxelles par le chemin de fer.

Hier matin, vers les 7 heures, le feu s'est déclaré dans la fabrique de garance, située à Beirendrecht. Cet établissement avec tous les produits qu'il contenait a été la proie des flammes; l'incendie a duré jusqu'à 4 heures de l'après-midi. On attribue ce sinistre à l'imprudence d'un des ouvriers. Cet accident cause la ruine de plusieurs cultivateurs qui avaient donné en fabrication leur nouvelle récolte de ce produit. La fabrique était assurée, mais non les produits qui s'y trouvaient.

— On écrit de Vienne, le 20 octobre : « Le comte Vilain XIII, qui a porté la ratification du traité de commerce turco-belge à Constantinople, restera près la légation belge à Vienne en qualité d'attaché. »

— On mande de Constantinople le 11 octobre :

Un courrier arrivé de Hérat à l'ambassade anglaise apporte l'importante nouvelle que le shah a accepté l'*ultimatum* anglais et a témoigné le désir que l'ambassadeur anglais revint le plutôt possible à Téhéran.

EXPLOSION DE LA POUDRIÈRE DE BOUSSU.

Mons, 26 octobre 1838.

Aujourd'hui vers cinq heures après-midi la ville de Mons a été ébranlée comme par un tremblement de terre. On dit que c'est la poudrière de Boussu qui a sauté. Je vais aux renseignements et j'ajouterai ici au crayon ce que j'aurai appris. Si c'est une explosion de poudre, et qu'elle ait eu lieu à Boussu, qui se trouve situé à près de trois lieues de Mons, il faut qu'elle ait été terrible, car vous pouvez dire, sans exagération, que toute la ville a été secouée; des vitres se sont brisées, les bocaux d'un confiseur sont tombés de l'étagère. En un instant toute la population se trouvait dans les rues.

Neuf heures du soir. — C'est décidément la fabrique de poudre de M. Marouze, à Bessu. Une partie des bâtiments sont détruits; la cheminée de la machine à vapeur est cependant restée sur pied. Les ouvriers ont péri ou se trouvent ensevelis sous les décombres. On varie sur leur nombre: les uns disent qu'il y en avait 10 ou 12, les autres 15 à 16. Aucun militaire ne se trouvait sur les lieux et aucun chargement ne s'effectuait. Si on vous écrivait le contraire, ce serait un mensonge. Les habitations environnantes n'ont éprouvé aucun dommage notable: mais à une grande distance il y a des vitres cassées et des toitures endommagées.

Les autorités civiles et militaires de Mons se sont transportées sur les lieux.

Un Anglais, deux dames et deux domestiques, partis de l'Hôtel Royal avant 4 heures, s'étant trouvés sur la route, vis-à-vis de la poudrière, avec leur voiture de poste; au moment de l'explosion, sont disparus, sans qu'on ait pu encore

faire lire un peu mon griffonnage, qui, je n'en doute pas, vous fera tressaillir de joie et de bonheur, qui vous en donnera plusieurs jours, etc. Je dis cela parce que je juge des autres par moi-même. Je vous vois d'ici vous donnant une bonne tape avec la main droite sur le front et sur la cuisse, en disant: « Mon Dieu, est-elle... Mais il n'y a que les femmes... bonnes, bonnes, mille fois bonnes... » Et mais, je réponds à tout cela: « Vrai, vrai, cent millions de fois vrai. »

« Voyons si je pourrai rappapiller une nouvelle... »

« Parlons du début de Mme Lalande. »

« Je suis au théâtre avec lady Filini, sa fille et son mari. Me voilà, ma longinette braquée sur mes deux quinquets sans bouger, attendant, après l'ouverture, que le *Pirate*, représenté par Donizetti, fasse son apparition. »

« L'ouverture... Hum!... Comme ci, comme ça. Elle ne fait pas grand effet. On lève le rideau, jolie décoration... On applaudit l'ouverture. Un bon décorateur est l'artiste le plus important pour la réussite d'une ouverture. »

« Le *Pirate* arrive... Un air bien bouglé, bien hurlé, lui vaut des applaudissements non mérités, qu'il reçoit en faisant trente-six mille courbettes et révérences... jusque dans les coulisses. »

« L'air n'est pas mal, il y a de l'originalité. »

« Changement de décoration. »

« *Venga la bella Italiana* (1)! disait mon petit moi, qui s'impétientait. Enfin, la voilà, dis-je en m'avançant en dehors de la loge pour mieux voir. Imaginez une femme d'un âge fraisant la quarantaine, blonde, visage d'ouvrière en journée, sans presque pas de bonne expression, pas jolie taille, ayant de commun avec moi le plus vilain pied du monde, coiffée désavantagèrement, habillée idem. »

« Commence le récitatif... Sa voix tremble si fort que je ne puis juger si elle est aigre, douce ou autrement... J'attends patiemment la cavatine pour juger. »

« Commence la cavatine... Elle file un son. Me voilà à plaindre cette malheureuse, qui ne trouve pas son courage. Elle finit son air, qui est très-joli et qu'elle chante toujours avec cette maudite continuation ondoyée... Elle est couverte d'applaudissements, d'encouragements... Mille révérences, d'usage à Londres seulement, et dont on lui a dit l'effet, lui valent des salves prolongées. »

« Arrive le beau duo que vous connaissez. »

« Elle chante ce duo froidement et toujours en tremblant. »

« Enfin, pour ne pas vous ennuyer plus long-temps, elle finit l'opéra comme elle l'a commencé. Elle a un bel air à la fin, où elle est folle. On vient de tuer son *consortie* et son amant. Elle arrive avec un petit enfant qui baille, parce qu'il aime mieux faire dodo que d'entendre

(1) On sait que madame Lalande n'était ni belle ni italienne.

LE POLITIQUE

en retrouver les traces; une grande partie des fenêtres de Mons ont été brisées, et toutes celles des nombreux villages des environs.

A l'établissement de Degorges, à Hornu, tous les toits ont été enlevés, les portes et les fenêtres enfoncées. Un postillon, qui se trouvait à trois quarts de lieues du magasin, a été précipité de son cheval dans le fossé de la route, mais il a pu regagner Mons dans la soirée. Une partie de poudre qui ne s'était pas enflammée a été lancée dans les airs et a couvert les promeneurs dans les rues de Mons, situé à deux lieues et demie de la poudrière.

Le nombre des personnes tuées ou blessées doit être immense, on parle de 18,000 kil. de poudre enflammée, on en avait enlevé le matin deux charrettes.

Des détails postérieurs portent à 10 le nombre des morts.

Le gouvernement vient, dit-on, d'offrir de contribuer pour un tiers dans les dépenses nécessitées par l'agrandissement de la rue de la Tour.

Nous pouvons donc espérer que nous jouirons bientôt de cette importante amélioration, si la ville et la province peuvent de leur côté contribuer chacune pour un tiers.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS DE LIÈGE.

RÉSULTAT DU CONCOURS.

Classe de l'antique.

PEINTURE. Dessin. Place 1re. Hubert Crahay dit Thonon. Hubert Crahay, dit Thonon, de Liège. 2e J. S. Renier, de Verviers. Henri Deporter, de Liège. 3e S. S. Renier, de Verviers. 4e Guillaume Mordan, de Liège.

Classe de ciselure.

1re place, partagée entre Joseph Nicolas Julin et François Thiriart, de Liège.

Classe de sculpture. — Ronde bosse.

1re. Mathieu Detombay, de Liège. 2me, partagée entre Joseph Ficher, de Liège, et Jean Witmeur, de Jupille. 3e. Jean Baptiste Massonnet, de Liège. 4e. Léonard Joseph Maréchal, de Liège.

Classe de sculpture.

PREMIÈRE DIVISION. — Ornement.

1re. Jean François Victor Collinet, de Liège. 2e. Dieudonné Pirlet, de Bergiliez.

2e DIVISION. — Ornement.

1re. Joseph Nicolas Julin, de Liège. 2e. Lambert Joseph Florent Hanikenne, de Liège. 3e. Henri Romedenne, de Liège.

Classe de dessin académique.

1re division.

ACADÉMIE OMBRÉE. GROUPE AU TRAIT. 1re. Vincent Marchal, de Liège. J. Debois et V. Marchal de Liège. 2e Joseph Debois, de Liège. Jacques Pavier, de Liège. 3e Charles Soubre, de Liège. Fernand Renard, de Liège. 4e Lucien Renard, de Liège. Alexandre Mardaga, de Liège.

2e division.

TÊTE OMBRÉE. TÊTE AU TRAIT. 1re J. F. Alex. Hoven, de Liège. Gustave Piette, de Liège. 2e Auguste Falloise, de Liège. Jules Helbig, de Liège. 3e Clément Flesch, de Liège. Clément Flesch, de Liège. 4e Walther Crahay, de Liège. Alexandre Mardaga, de Liège.

Deux élèves de cette division ont mérité d'être particulièrement mentionnés. Le jeune Gustave Piette, qu'un accident qu'il ne parvint pas de lui de prévoir, a forcé de recommencer son dessin; cette perte de temps l'a mis nécessairement en retard et sa seconde copie ombree n'a pu être achevée à temps; le jury, en l'excluant du concours, pour ce motif, a cru ne pouvoir se dispenser de lui donner un témoignage d'encouragement pour son application et ses progrès.

La seconde mention est en faveur du jeune Victor Burbin, qu'une mort soudaine et prématurée a enlevé durant le concours. Cet intéressant élève annonçait les plus heureuses dispositions et montrait aux études l'assiduité et l'ardeur les plus louables. Puisse ce dernier hommage de la satisfaction et du regret de ses maîtres, adoucir l'amertume que sa perte a dû faire éprouver à sa famille!

3e division.

TÊTE OMBRÉE. TÊTE AU TRAIT. 1re Eugène Bertrand, de Liège. Mathieu Lhoest, d'Ans.

un air lacrimoso qui a besoin d'être chanté et surtout joué d'une manière tout opposée pour produire un effet désiré. Il en a résulté qu'elle n'a pas fait le moindre effet. Elle est arrivée recueillir les applaudissements les plus anonymes, les plus unanimes, ceux qui aient jamais été donnés, car on disait bien généralement qu'elle n'était pas bonne. Mais je n'ai pas voulu la juger comme tout le monde, au premier abord, j'ai attendu.

Or, rien d'original, comme dit Susanne. J'ai découvert que manière de chanter et filer le son était une qualité immuable, fixe, éternelle! Vous comprenez combien nos voix iront peu ensemble... deux à deux, comme trois chèvres. Ses notes du milieu sont comme un fil de fer tendu qui produirait un petit son rouillé, perçant et peu ou pas du tout agréable.

L'opéra n'est pas mauvais, il s'en faut, mais il y a beaucoup de faiblesses. Il y a un trio magnifique entre les deux rivaux et l'épouse qui est si fidèle amante du Pirate, que le rival et l'époux se trouvent tout bonnement aux pieds de sa femme qui ne veut pas consentir à la suivre malgré son humble posture.

Un autre que moi aurait expliqué d'une manière plus intelligible cette scène qui ressemble beaucoup à celle d'Otello, Yago et Desdemona; mais comme je sais à qui j'ai à faire, je ne me donne pas la peine d'éclaircir les ténèbres qui régissent généralement dans toutes mes descriptions.

Comme le proverbe qui dit: « L'on apprend à hurler avec les loups » est vrai! Je m'aperçois que je ne dis plus un mot ni n'écris une phrase sans intercaler un de ces interminables parenthèses. Vous verrez par là comme c'est amusant lorsqu'on veut savoir une chose qui vous intéresse de n'en venir jamais au but, de tergiverser sans cesse, d'ondoyer l'intérêt de l'histoire et d'aller en zigzaguant... Enfin vous savez ce que je veux dire. C'est un avis que je vous donne en passant, parce que je ne veux pas d'inutilités dans les lettres que j'attends de vous journellement qui m'instruiront des progrès de vos santés, ou de la décadence d'elles.

Ce 29 avril 1850. Je débute, parce que Laporte est un peu dans la décline: il est en décadence. Le petit succès de madame Lalande le défrise, et il m'attend comme le Messie, pour le tirer du bourbier dans lequel il est jusque z'au cou.

Vous savez que les ramoneurs font toujours leur début le 1er du joli mois de mai, en dansant dans les rues, habillés en chie-enfer et couverts de rouge?... Je suis bien aise de ne pas paraître ce jour-là de peur de la comparaison... Il y en aura tant d'autres à faire sans celle-là!

Vous savez que la peur me galope tellement que l'en... suis malade. Passons à autre chose. Je vais déjeuner. Ce soir, après l'opéra, vous savez comment j'aurai été.

Le 30 avril 1850. Voilà une corvée de passée. J'ai débuté hier au

2e Mathieu Lhoest, d'Ans. Charles Guillot, de Liège. 3e Louis Lograins, de Liège. Alphonse Hoka, de Liège. 4e Eugène Babe, de Liège. DD. Berninolien, de Liège.

4e division. — TÊTE AU TRAIT.

1re Victor Parmentier, de Liège. 2e Jean Cheyron, de Liège. 3e Edmond Philips, de Liège. 4e Antoine Schmits, de Liège.

Deux élèves de cette division n'ont pas terminé leur dessin: Hyacinthe Renard et André Falloise, de Liège.

5e division. — TÊTE AU TRAIT.

1re Léopold Remont, de Liège. 2e Emile Philippe, de Liège. 3e Joseph Bindels, de Liège. 4e Joseph Turner, de Liège.

6e DIVISION. — Eléments de figure.

1re Alphonse Thonnard, de Liège. 2e Théodore Halin, de Liège. 3e Charles Stappers, de Liège. 4e Guillaume George, de Liège.

DESSIN D'ORNEMENT.

1re division.

1re Lambert Crahay, de Liège. 2e Olivier Serulier, de Liège. 3e François Sneyers, de Liège. 4e Louis Senon, de Liège.

Sept élèves de cette division n'ont pas terminé leur dessin, Camille Guillot, Alphonse Simon, François Hurion, Martin Debeur, Louis Melotte, Lambert Salme et DD. Surny; les trois derniers ont mérité une mention honorable pour leurs progrès, leur assiduité et leur conduite.

2e division.

ORNEMENT OMBRÉ. ORNEMENT AU TRAIT. 1re Florent Gerard, de Liège. Joseph Bernard, de Liège. 2e Joseph Bernard, de Liège. Nicolas Heintz, de Liège. 3e Lambert Franck, de Liège. Lambert Franck, de Liège. 4e Étienne Goffette, de Liège. Antoine Ista, de Liège.

3e DIVISION. — Ornement élémentaire.

1re Dabin, de Liège. 2e Joassin, de Liège. 3e Gérard, de Liège. 4e Lamb. Requillé, de Liège.

ARCHITECTURE.

Les cours élémentaires d'architecture n'ont pu être ouverts que fort tard. Le travail préparatoire n'a pas eu assez de durée pour permettre un concours.

Toutefois, en autorisant l'exposition de quelques dessins des élèves de cette classe, la commission administrative a voulu encourager des dispositions et une aptitude qui s'annoncent sous les plus favorables apparences.

THÉÂTRE. — 3e DÉBUT DE M. LORÉDAN.

Il y avait hier chambre complète à notre théâtre; le temps sombre et humide n'avait pas peu contribué à augmenter l'affluence ordinaire du dimanche. Le spectacle, non plus, n'était pas sans attrait; Zampa d'abord, cette belle partition d'Hérold, que nous n'avons entendue qu'une fois l'année dernière, bien imparfaitement encore, le 3e début à notre nouveau ténor léger, M. Lorédan, dont l'admission avait été en quelque sorte décidée après sa 1re épreuve dans la Dame Blanche, mais qui, jeudi, n'avait pas fait autant de plaisir dans un rôle assez insignifiant, du reste, de l'opéra de Marie. Ce jeune acteur possède une voix pure et fraîche, assez bien nourrie dans le médium, mais très-faible dans le haut; aussi n'est-ce pas sans étonnement que nous l'avons vu aborder un rôle appartenant au premier ténor, et dont plusieurs morceaux sont écrits excessivement haut. Aussi soit peur, soit insuffisance de moyens, M. Lorédan a eu assez de peine à se soutenir au 1er acte; il s'est relevé dans le 2e et le 3e; aussi son admission a-t-elle eu lieu sans opposition. Maintenant que le voilà notre pensionnaire, nous l'engageons à prendre un peu plus d'aplomb sur la scène, à étudier ses gestes, et surtout à s'attacher à mieux saisir l'esprit des phrases qu'il prononce, car il importe autant à un artiste lyrique de dire juste que de chanter juste. A la vérité, la manière dont le reste de l'ouvrage a été exécuté ne pouvait guère inspirer un débutant: les chœurs n'ont pas bien marché; celui des femmes surtout a été chanté faux; et quoique M. Albert, qui par complaisance remplissait le rôle d'Alphonse, ouvrit assez souvent la bouche, aucun son n'est arrivé jusqu'à nous; heureusement il a eu le bon esprit de passer ses couplets du 3e acte. Pourquoi l'administration ne cherche-t-elle pas à arranger un spectacle de manière à ne pas avoir besoin de la complaisance de ce monsieur, qui à lui seul suffirait pour gêner l'exécution d'un ouvrage? Il paraît du reste que le répertoire n'est guère nombreux, car faute de pouvoir composer un spectacle (abonnement

soir dans la Cerenentola. Mon ami, j'ai fait ce qui s'appelle furor en Angleterre, car à Paris, j'aurais pris mon succès pour une demi-décadence. Cependant mon entrée a été belle. On m'a redemandé à la fin, et je puis dire que j'ai été complètement applaudi par toute la salle, le parterre comme les loges.

L'on trouve ma voix plus forte que l'année passée. On a été enchanté de ma petite figure, ce qui n'est fort égal; je vous le dis seulement parce que je vous dis tout. On m'a trouvé bien portante et pleine de moyens, ce qui est vrai en effet. J'ai fait preuve de la plus grande complaisance en consentant à débiter un jeudi, qui est un jour d'Italiens où personne ne va au théâtre, c'est-à-dire que l'on n'a l'habitude de jouer que pour des bénéfices. Aussi, malgré que la salle n'était pas tout à fait pleine, on a été étonné de voir autant de monde; et comme c'était à cause de moi qu'on était venu, cela me met terriblement à la mode.

J'ai vu, en traversant le théâtre, mon ami Louchard, auquel j'ai fait un salut gracieux, comme je le fais quand je ne veux pas en faire deux.

Demain, je répète la même chose, et je crois que je chanterai bien mieux. Ce soir, je chante un air au concert des artistes... vétérinaires.

Faut-il que je vous dise de nouveau que vous me tenez lieu de tout? Vous le savez mieux que moi. C'est à vous que je dois le peu de bonheur dont je jouis maintenant et dont j'ai joué à Paris. Vous êtes si bon! Aussi je porte une bague qui est le parfait emblème de notre amitié: un noyau qui ne peut se défaire, plus on tire, plus il se serre. N'est-ce pas que c'est l'image de la plus parfaite et solide affection, de la plus durable amitié? Oui, plus j'y pense et plus je comprends par cette amitié l'éternité, car il me semble que je dois vous rencontrer après que je serai morte, et que je vous aimerai encore et de même... Comme c'est beau, l'éternité dans ce cas... Mais il y a des choses dans ce monde de mort et de misères qui dureront une éternité.

J'avais écrit dans mon désespoir, à Viardot, qui a fait tout ce qu'il a pu pour me consoler. J'étais si malheureuse que j'ai dit à lady Flint ma bonne amie, quel était mon malheur (1). Elle en a parlé à un de ses amis, un excellent homme, qui m'a dit que dans un pareil cas il avait été lui-même tiré d'embarras en consultant un monsieur de ses amis, un lord fort âgé (il a soixante-dix ans), qui, à ce qu'il paraît connaît les lois comme ses poches. Ce matin à midi, sir Georges Wender, qui est le vieux ami du plus vieux, viendra me parler de cela. Comme je ne risque rien en prenant des renseignements, je lui en dirai autant qu'il faudra [pas davantage] pour qu'il me donne un avis salutaire qui soulage un peu mon âme oppressée.

Si vous étiez bien près de moi et que je pusse vous parler... je ne

(1) Il s'agit ici de son divorce.

suspendu) au grand théâtre, on se trouve réduit à aller jouer 5 vaudevilles à la salle St-Jacques. Espérons que l'admission du 2e ténor fera cesser au plutôt ce fâcheux état de choses.

Le colonelcommandant en chef la garde civique, prévient les personnes qui sont en retard de restituer les armes et objets d'équipement appartenant à l'État et provenant des gardes civique, urbaine et communale qu'à défaut par elles d'en avoir opéré le dépôt chez MM. les commissaires de police de leurs quartiers respectifs avant le 10 novembre prochain, il sera dressé des procès-verbaux à leur charge et fait des perquisitions dont elles auront à s'imputer les conséquences.

Fait à Liège, ce 27 octobre 1850.

VERCKEN, aîné.

Les bureaux de MM. les commissaires de police sont ouverts à l'effet que dessus chaque jour de neuf à douze heures du matin et de deux à quatre heures de relevée.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE, DU 27 OCTOBRE.

Naissances, 4 garçons. Décès: 4 garç., 1 fille, 1 homme, 1 femme. Pierre-Joseph Pierre, facteur de diligence, âgé de 65 ans, rue derrière les Ecoilers, époux d'Anne-Marie Lovinfosse. — Anne-Jeanne-Dieudonnée Doneux, sans profession, âgée de 81 ans, rue Entre-deux-Ponts, veuve de Gilles-Joseph Barbrière.

THÉÂTRE DU GYMNASÉ.

(Salle St-Jacques.)

Par extraordinaire, aujourd'hui lundi 29, un ANGE au 6e Étage. — BRUNO le FILEUR. — M. et Mme. PINCHON, vaudevilles.

LIBRAIRIE-IMPRIMERIE

N. REDOUTÉ,

RUE DE LA RÉGENCE.

Cet établissement est abondamment fourni de livres classiques GRECS, LATINS ET FRANÇAIS prescrits dans les collèges et autres établissements d'instruction; on y trouve un bel assortiment de livres de messe, reliés avec goût et dans le genre de Paris, qui se vendent aux prix les plus modérés. Fournitures de bureau, papiers fort avantageux, registres, cahiers, etc. On y tient également la librairie ancienne.

ANNONCES.

Jeudi prochain ou JETERA une ROUE de gros DINDONS chez J. KEPPELNE, faubourg Ste-Marguerite. 1529

On DÉSIRE acheter un PIANO de rencontre. S'adresser au n° 17, quai de la Batte. 1528

160.000 FRANCS à PLACER en tout ou parties. S'adresser par lettres affranchies à M. C., au bureau de cette feuille.



BON CHEVAL, propre à tout usage, à VENDRE de suite au n° 281-19, rue Sœurs de Has rue, à Liège. 1525

A VENDRE

BEAU BILLARD

En BOIS DE CITRONNIER, avec les accessoires. S'adresser au bureau de cette feuille.

demanderais pas d'avis, je ne chercherais pas ailleurs un remède à ma douleur... Mais... mon ami... je vous en prie, ne me faites pas de surprise. Lorsque le jour heureux où je dois vous revoir viendra, dites le moi bien longtemps d'avance, afin que j'aille à longs traits par avance, ce bonheur dont j'aurais bientôt la source. Oui, vous en êtes la source la plus pure; vous pouvez seul faire lever la tête à cette fleur qui se courbe vers la terre, vous la faites renaitre, vous lui faites reprendre par votre esprit, toute sa force, toute sa vigueur... La pensée... et cette fleur est celle qui ne vous quitte jamais, qui est toute pour vous, parce que vous êtes bon, parce que vous savez consoler les affligés, parce que vous leur don nez des conseils de père, parce que vous êtes leur frère, parce que vous êtes le mien, et parce que... parce que... Ah! ma foi, je n'en finirais plus avec mes parce que, s'il fallait tous les faire passer en revue devant M. le...

Maintenant je vous quitte, je vais m'habiller pour attendre mon homme, ami du vieux ami, et puis je vais à ma répétition.

Adieu, papa, maman, frère, sœur, adieu, tout, tout, là.

Ce 1er mai. J'ai eu du monde toute la journée pour répéter, je n'ai pu vous écrire, mon bon ami; la voiture est en bas, elle m'attend pour aller au théâtre, où elle me quittera, ainsi que ma pantoufle: si je tarde, mon cocher deviendra un gros rat, mon laquais un écureuil, mes chevaux une belle paire de souris.

Je vous écrirai le succès de ce soir, soirée fashionable à Londres pour notre théâtre.

Je viens de jouer, mon bon et sincère ami; jamais, mon cher, jamais, de toute la saison, on n'avait vu une pleine aussi grande. On a renvoyé du monde en grande quantité. J'ai mieux chanté que jeudi. Tous mes camarades sont enchantés de moi et ont l'air de m'aimer infiniment. Ils sont venus me féliciter après l'opéra, et ils disaient entre eux en s'en allant: Voilà ce qui s'appelle chanter... Voilà une véritable artiste... Quel talent!

Cela m'a beaucoup amusée, en même temps je suis fâchée que cela soit, pour la peine que cela peut leur faire, mais cela est.

Cette lettre est précieuse; on y saisit la nature sur le fait. C'est un portrait vivant du caractère de Maria.

Quel mélange de gaieté et de mélancolie! Quelle manière de s'élever aux pensées les plus sévères, pour dévier ensuite brusquement et retomber dans le trivial ou le burlesque! On dirait des brillantes fusées qui, lancées d'abord hardiment dans l'espace, s'élèvent avec rapidité, puis s'écartent subitement de leur ligne et retombent en bourdonnant et décrivant des cercles grotesques sur la poussière.

Quel désordre et quelle richesse à la fois d'imagination; mais surtout quelle naïve sincérité, quel confiant abandon! Comme elle a foi dans l'amitié, dans le succès et jusque dans les compliments de ses camarades!

(La suite à un n° prochain.)

SOCIÉTÉ ANONYME
DES
HAUTS FOURNEAUX
Usines
ET CHARBONNAGES DE SCLISSIN.

L'administration a l'honneur d'informer Messieurs les actionnaires de la société Anonyme des Hauts-Fourneaux, Usines et Charbonnages de Sclissin qu'il résulte du Bilan, arrêté au 30 juin 1858, approuvé par Messieurs les commissaires que chaque action a droit à un dividende de vingt-trois francs quarante cinq centimes (fr. 23 45) dont un quart sera porté au fonds de réserve; et les trois quarts restants, soit dix sept francs cinquante neuf centimes (fr. 17 59) seront payés à dater du 25 de ce mois à la caisse de la société de commerce de Bruxelles.
Liège, le 22 octobre 1858.
L'administrateur-gérant, ELIAS. 1528

VENTE
DE
MEUBLES.

LUNDI 12 et MARDI 13 NOVEMBRE, à 6 heures,
IL SERA VENDU

CHATEAU DE CHOKIER

à la recette du notaire HOUBAER, de Seraing, deux bons chevaux, deux vaches, 60 bêtes à laine, formes de lit, commodes, armoires, toilettes, bois de lit, tables de nuit et autres, le tout en acajou, matelas en crins, traversins, coussins, horloge, un temple en bois de chêne, harnais de chevaux tout neufs, une grande quantité de vieux fers, tuyaux en zinc, étains et cuivrierie, tonneaux de vinaigre, et tout de sirop, et beaucoup d'autres objets. 1527

BELLE MAISON

A VENDRE
AVEC FACILITÉ DE PAIEMENT.

MARDI 30 OCTOBRE 1858, à 10 heures du matin,
Le notaire MOXHON vendra aux enchères en son étude,

UNE MAISON.

SITUÉE A LIÈGE,

Nouvelle rue du Collège, pied du Pont de la Poverie.

Cette maison, récemment achevée, a la façade en pierres de taille, les boiseries en chêne, et toutes les cheminées en marbre; il y a six caves avec office; le rez-de-chaussée et les trois étages se composent de seize pièces; toutes les peintures sont à l'huile; en un mot, cette maison, d'une grande solidité, réunit à une bonne distribution les plus belles décorations.

Dans la cour, qui a trente-six mètres de superficie, se trouve un bâtiment à plate-forme, réunissant lavoir, four, fournil et deux commodités, se vidant d'elles mêmes, avec bassin à l'eau de pluie au-dessus.

S'adresser à ladite maison pour la visiter, et au notaire MOXHON pour connaître les titres et conditions. 1515

GOVERNEMENT DE LA PROVINCE DE LIÈGE.

DEMANDE

EN EXTENSIONS DE CONCESSION DE MINES

HOUILLE,

COMPRENANT ENSEMBLE
DES TERRAINS D'UNE ÉTENDUE SUPERFICIELLE

76 hectares 87 ares,

DÉPENDANT DES COMMUNES

RAMET ET CHOKIER.

Par pétition enregistrée au gouvernement de la province de Liège, le 20 octobre 1858, sous le n° 1818 du répertoire particulier, les sieurs Jean Toussaint Beco, de Chokier, Ferdinand Del-Marmol, Ferdinand Piercot, Jean François

BATEAUX A VAPEUR.

Le bateau à vapeur la VILLE DE LIÈGE commencera son service régulier entre Liège et Namur le 25 octobre.
Les DÉPARTS auront lieu tous les deux jours : de Liège, à 7 heures du matin.
de Namur, à 8 heures du matin.



PRIX DES PLACES :

	PLACES D'ARRIÈRE.	PLACES D'AVANT.
De Liège à Namur,	fr. 4 »	fr. 2 »
De Liège à Huy,	2 »	1 »
De Huy à Namur,	2 »	1 »
De Namur à Liège,	5 »	2 50
De Namur à Huy,	2 50	1 25
De Huy à Liège,	2 50	1 25

Il y aura à bord un RESTAURANT.
S'adresser pour renseignements au Bureau de l'Administration, quai sur Meuse à l'Eau.

PROVINCE DE LIÈGE. — TRAVAUX PUBLICS.

Avis. — Mardi 6 novembre 1858, à onze heures du matin à l'Hôtel du gouvernement à Liège, IL SERA PROCÉDÉ, pardevant M. le Gouverneur de cette province, en présence de M. l'Architecte Provincial, et sous approbation de la députation du Conseil Provincial, à la adjudication par soumission et aux rabais, des réparations à effectuer au local servant de caserne à la gendarmerie d'Oreye.
Le devis est déposé à l'Hôtel du gouvernement et chez M. l'Architecte Provincial de Liège.
Liège, le 25 octobre 1858.

BOURSES.

PARIS, LE 27 OCTOBRE.

Trois p. c.	81 45	Actions réunies.	—
Quatre p. c.	102 20	Différée ancienne.	—
Cinq p. c.	109 95	Dito nouv. s. int.	7 1/2
Act. de la Banque. 2690		Id. passive.	18
Obl. vil. de Par. 1183		Emp. rom.	105 5/8
Emprunt belge.	105 1/4	Rente de Naples.	101 80
Société Générale.	1447 50	Empr. portugais.	—
Banque de Belgiq.	1447 50	Mignéliste.	—
Mutualité.	—		

LONDRES, LE 26 OCTOBRE.

3 % consolidés.	94	Différées	7 5/8
BELGE 1852, c.	105 1/2	Passives.	4 1/2
HOL. Dette active.	54	RUSSE.	112
PORTUG. 5 p. c.	32 1/4	BRESIL.	79
Id. 3 p. c.	20 5/4	MEXICAINS 6 p. c.	22 1/2
Esp. Emp. 1854.	17 5/8		

AMSTERDAM, LE 27 OCTOBRE.

HOLL. Dette activ.	101 5/8	Certific. à Amster.	—
Dito 2 1/2.	35 7/8	POLONNE L. n. 500	—
Différée.	—	Par. Id. de Rd. 50	—
Billet de change.	24 1/8	ESPAGNE E. Ard.	15 7/8
Obl. synd. d'am	05 7/16	Dito grd.	—
" 3 1/2.	79 5/8	Dette diff. 1850.	—
S. de C. des P.-B.	172 5/8	" anc.	—
" nouvelle.	—	" passive.	—
RUSSE. Hope et C.	—	AUTR. Métall. 5.	105 5/4
" 1829, 5.	—	BRES. Obl. à Lond.	—
Inscr. au gr. livre	—		

ANVERS, LE 27 OCTOBRE.

ANVERS. Det. act.	105 5/4	PRUSSE. Em. à Berl.	120 1/2	A
" Det. diff.	50	NAPLES. Cert. Fal.	95 7/8	
Empr. de 48 mill.	102 1/4	Er. Rom. Lev. 1852.	101 5/8	
Id. de 50 mill.	95	P. Cert. à A. 1854.	100 5/4	A
HOLL. Dette activ.	—			
Rente rembours.	—			

CHANGES.

AUTRICHE. Métalli.	107	A	Amsterd. C. jours.	1 1/2 p.	P
Lots de fl. 100.	535	A	Id. 2 mois.	—	
" 250.	457	A	Rotterdam. C. jours.	5/8 p.	A
" 500.	770	P	Id. 3 mois.	—	
POLON. Lots fl. 500.	118 1/4	A	Paris. C. jours.	1/8 av.	P
" 500.	137 5/4	A	Id. 2 mois.	5/8 % p.	P
BRES. Em. L. 1854.	—	A	Londres. C. jours.	40 5/8	P
ESPAGNE. Ardois.	15 5/4 à 7/8	P	Id. 2 mois.	40 1/8	P
Dette passiv. 1854.	5 5/8	P	Francfort. C. jours	56 1/8	P
" Différée.	95	A	Id. 5 mois.	55 11/16	P
DANEMARC. E. Not.	75 1/2	P	Bruxelles et Gand.	1/8	A
Dito à L.	—				

BRUXELLES, LE 27 OCTOBRE.

Dette active 2 1/2	54 1/2	A	Brasseries.	—	A
Emp. Rothschild.	102 et	A	Tapis.	105	A
Fin courant.	—		Fer d'Ougrée.	—	
Emp. de 50 mill.	92 7/8	A	Mutualité.	112 1/2 et	A
Id. de 37 mill.	75 1/2		S. C. Bruges.	—	
Emp. de 1852 (4).	—		Monceaux.	—	P
Act. de la Soc. G.	825 et	A	Act. Réunies.	95 5/4	P
Emp. de Paris.	—		Bornage.	—	P
S. de Comm. de c.	150		Houyoux.	95 1/2	P
B. de Belgique.	150 1/2		Papeterie.	—	
C. de S. et Oise.	112 1/2		Lits de Fer.	—	
Hauts-Fourneaux.	—		Luxembourgeois.	—	A
Banque Foncière.	101	A	Civile.	125	A
Idem.	100		Herve.	—	
Fleury.	—		Ch. de Fer de Col.	950	
Hornu.	—		Ch. de B., M. et B.	—	
Sclissin.	114 et	A	Asphalt.	—	
Soc. Nationale.	125	P	Holl. Dette active.	53 1/2	
Levant du Fleury.	160	A	Losrenten inscr.	100	
Ougrée.	—		Autriche. Métalli.	106 7/8	
Sars-Longcham.	—		Naples. C. Falcon.	—	A
Chemin de Fer.	—		Espagne. Ardois.	15 5/4	A
Vennes.	—		Fin courant.	—	
St-Léonard.	—		Prime un mois.	—	
Chatellaneu.	—		Différée de 1850.	—	
Vergeries.	—		Idem de 1855.	—	
Betteraves.	—		Passives.	—	
Verrerie de Charl.	—		BRESIL. E. de Roth.	80	P
L'Espérance.	—		Rome. E. de 1854.	101 5/4	A

VIENNE, LE 20 OCTOBRE.
Métalliques 3 p. c., 107 1/5 — Actions de la Banque, —
Imprimerie de J.-B. Nossent, rue du Pot-d'Or, No 622, à Liège.

Hubert Nossent, Charles Ernest Gilkinet-Lepage et Jules Del-Marmol, ces cinq derniers de Liège, ont demandé deux extensions en concession de mines de houille, l'une au Nord-Est et l'autre au Sud-Est, comprenant ensemble des terrains d'une étendue superficielle de septante six hectares quatre vingt sept ares, dépendant des communes de Ramet et Chokier et dont la délimitation a été indiquée ainsi qu'il suit :
Pour la 1re. extension, comprenant soixante deux hectares dix neuf ares.

A L'OUEST,

partant d'une borne placée au bord du chemin de Raysse en suivant ce chemin vers Meuse jusqu'à la rencontre de celui du Meunier, puis par une ligne droite longue de 180 mètres tirée dans la direction du Nord-Est, formant avec le vrai Nord un angle de 21 degrés et s'arrêtant à la rive gauche de la Meuse.

AU NORD,

suivant en descendant ladite rive jusques vis-à-vis de l'île des Suisses.

A L'EST,

par une deuxième ligne droite traversant la Meuse et s'arrêtant à la rive droite de ce fleuve à une borne séparatoire des charbonnages d'Yvoz-Ramet et de Ramet.

AU SUD,

remontant la rive droite de la Meuse, ensuite les limites de la demande en concession des pétitionnaires jusqu'à la borne placée au bord du chemin de Raysse, point de départ.

Pour la 2me. extension comprenant quatorze hectares soixante huit ares.

A L'OUEST ET AU NORD,

partant de l'arbre des Bourdeux, suivant le chemin du Gros Thier ou Large Voie et celui du Rondhay jusqu'à la maison Beaufort.

A L'EST,

de cette maison par une ligne droite longue de 400 mètres, passant par l'angle Est de la maison Gilis et s'arrêtant à cent soixante mètres environ au Sud de cette maison.

AU SUD,

de ce point par une 2me. ligne droite longue de cinq cents mètres, formant avec la précédente un angle de cent six degrés et se terminant à l'arbre des Bourdeux, point de départ.

Les pétitionnaires offrent aux propriétaires fonciers telles indemnités que le gouvernement trouvera équitable de leur accorder dans l'acte de concession à intervenir.

LA DEPUTATION

DU
CONSEIL PROVINCIAL

DE LIÈGE.

EN EXÉCUTION DES LOIS DES 21 AVRIL 1810

ET 2 MAI 1837,

ARRÊTE :

1° Les collèges des bourgmestres et des échevins de Liège, Ramet et Chokier, feront afficher pendant quatre mois consécutifs la demande en extension de concession ci-dessus analysée; ils feront aussi publier cette demande chaque dimanche, à l'issue de l'office, devant la porte de la maison commune et de l'église paroissiale.

2° Les oppositions et les demandes en concurrence seront admises devant nous jusqu'au dernier jour du 4e mois de publication; il pourra être pris au bureau des mines de l'administration provinciale, plus ample connaissance de la demande dont il s'agit.

3° Immédiatement après l'expiration du quatrième mois les autorités susnommées nous adresseront les certificats constatant les publications et affiches, ainsi que les oppositions qui pourront leur être parvenues.

Le présent sera inséré dans deux des journaux de la province et expédié aux collèges prédésignés.

En séance à Liège, le 25 octobre 1858.

Présens : MM. B^e Vandenstein, gouverneur, président, Delfosse, Scronx, Hubart, Lhonnex, Gouvy, Lekeu et F. N. J. Warzée, greffier.

Pour expédition conforme,
Le greffier provincial,

F. N. J. WARZÉE.